

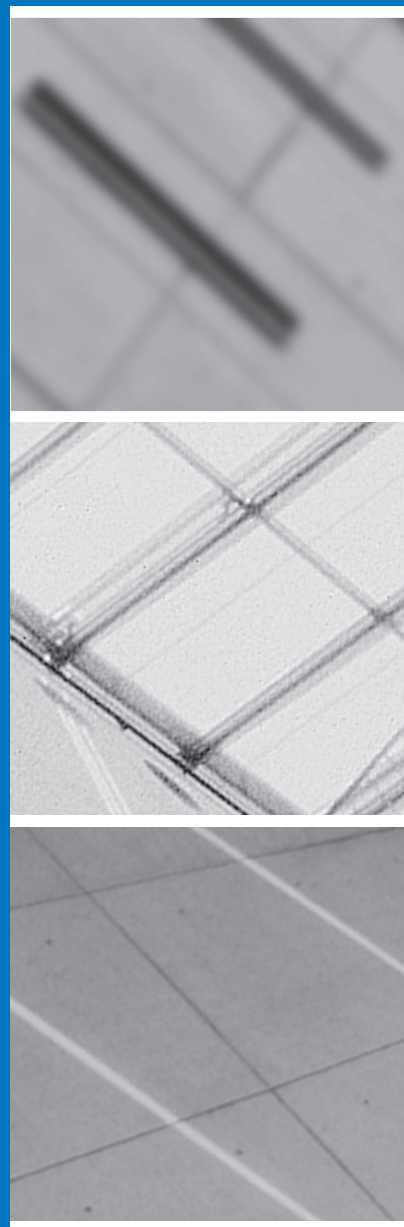
Bulletin 43/15

Office fédéral de la santé publique



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



Editeur

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
www.bag.admin.ch

Rédaction

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Téléphone 058 463 87 79
drucksachen-bulletin@bag.admin.ch

Impression

ea Druck AG
Zürichstrasse 57
CH-8840 Einsiedeln
Téléphone 055 418 82 82

Abonnements, changements d'adresse

OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne
Téléphone 058 465 50 50
Fax 058 465 50 58
verkauf.zivil@bbl.admin.ch

ISSN 1420-4274

Sommaire	
Maladies transmissibles	
Déclarations des maladies infectieuses	792
Statistique Sentinella	794
Grippe saisonnière 2015/2016: se faire vacciner, c'est aussi penser aux autres	797
Matériel promotionnel de vaccination contre la grippe: bon de commande	800
Une journée contre la grippe et la rougeole	801
Campagne de communication	
Agissons contre la rougeole!	803

Maladies transmissibles

Déclarations des maladies infectieuses

Situation à la fin de la 41^e semaine (13.10.2015)^a

^a Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en *italique* correspondent aux données annualisées: cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

^b Voir surveillance de l'influenza dans le système de déclaration Sentinella: www.bag.admin.ch/sentinella.

^c N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

^d Femmes enceintes et nouveau-nés.

^e Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire, actuellement il y a seulement des cas de diphtérie cutanée.

	Semaine 41			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Transmission respiratoire												
Haemophilus influenzae: maladie invasive	3 <i>1.90</i>	1 <i>0.60</i>	1 <i>0.60</i>	6 <i>0.90</i>	4 <i>0.60</i>	3 <i>0.50</i>	105 <i>1.30</i>	94 <i>1.10</i>	90 <i>1.10</i>	85 <i>1.30</i>	80 <i>1.20</i>	68 <i>1.00</i>
Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers ^b	1 <i>0.60</i>			3 <i>0.50</i>	6 <i>0.90</i>		5799 <i>70.10</i>	1539 <i>18.60</i>	2878 <i>35.20</i>	5742 <i>88.00</i>	1522 <i>23.30</i>	2826 <i>43.80</i>
Légionellose	8 <i>5.00</i>	8 <i>5.00</i>	7 <i>4.40</i>	43 <i>6.80</i>	37 <i>5.80</i>	28 <i>4.40</i>	375 <i>4.50</i>	288 <i>3.50</i>	292 <i>3.60</i>	314 <i>4.80</i>	234 <i>3.60</i>	233 <i>3.60</i>
Méningocoques: maladie invasive		1 <i>0.60</i>		2 <i>0.30</i>	3 <i>0.50</i>	4 <i>0.60</i>	43 <i>0.50</i>	41 <i>0.50</i>	41 <i>0.50</i>	34 <i>0.50</i>	28 <i>0.40</i>	38 <i>0.60</i>
Pneumocoques: maladie invasive	10 <i>6.30</i>	5 <i>3.10</i>	5 <i>3.20</i>	41 <i>6.40</i>	33 <i>5.20</i>	39 <i>6.20</i>	809 <i>9.80</i>	814 <i>9.80</i>	943 <i>11.50</i>	659 <i>10.10</i>	642 <i>9.80</i>	752 <i>11.70</i>
Rougeole	1 <i>0.60</i>		2 <i>1.30</i>	2 <i>0.30</i>	1 <i>0.20</i>	11 <i>1.80</i>	37 <i>0.40</i>	24 <i>0.30</i>	177 <i>2.20</i>	37 <i>0.60</i>	22 <i>0.30</i>	174 <i>2.70</i>
Rubéole ^c							4 <i>0.05</i>	3 <i>0.04</i>	6 <i>0.07</i>	4 <i>0.06</i>	3 <i>0.05</i>	6 <i>0.09</i>
Rubéole, materno-fœtale^d												
Tuberculose		10 <i>6.30</i>	18 <i>11.40</i>	31 <i>4.90</i>	41 <i>6.40</i>	50 <i>8.00</i>	511 <i>6.20</i>	471 <i>5.70</i>	513 <i>6.30</i>	410 <i>6.30</i>	372 <i>5.70</i>	431 <i>6.70</i>
Transmission féco-orale												
Campylobactériose	156 <i>98.00</i>	117 <i>73.50</i>	158 <i>100.50</i>	599 <i>94.10</i>	524 <i>82.30</i>	693 <i>110.20</i>	6847 <i>82.80</i>	7810 <i>94.40</i>	7573 <i>92.60</i>	5343 <i>81.90</i>	6143 <i>94.20</i>	5845 <i>90.70</i>
Hépatite A			1 <i>0.60</i>	2 <i>0.30</i>	2 <i>0.30</i>	4 <i>0.60</i>	50 <i>0.60</i>	57 <i>0.70</i>	56 <i>0.70</i>	36 <i>0.60</i>	43 <i>0.70</i>	43 <i>0.70</i>
Infection à E. coli entérohémorragique	9 <i>5.70</i>	4 <i>2.50</i>		34 <i>5.30</i>	11 <i>1.70</i>	3 <i>0.50</i>	258 <i>3.10</i>	102 <i>1.20</i>	84 <i>1.00</i>	221 <i>3.40</i>	88 <i>1.40</i>	68 <i>1.00</i>
Listériose	2 <i>1.30</i>	2 <i>1.30</i>	1 <i>0.60</i>	6 <i>0.90</i>	7 <i>1.10</i>	5 <i>0.80</i>	57 <i>0.70</i>	103 <i>1.20</i>	50 <i>0.60</i>	41 <i>0.60</i>	84 <i>1.30</i>	44 <i>0.70</i>
Salmonellose, S. typhi/paratyphi	1 <i>0.60</i>		1 <i>0.60</i>	1 <i>0.20</i>	3 <i>0.50</i>	2 <i>0.30</i>	14 <i>0.20</i>	25 <i>0.30</i>	24 <i>0.30</i>	11 <i>0.20</i>	20 <i>0.30</i>	18 <i>0.30</i>
Salmonellose, autres	18 <i>11.30</i>	31 <i>19.50</i>	34 <i>21.60</i>	136 <i>21.40</i>	120 <i>18.80</i>	129 <i>20.50</i>	1278 <i>15.40</i>	1276 <i>15.40</i>	1238 <i>15.10</i>	1021 <i>15.60</i>	979 <i>15.00</i>	977 <i>15.20</i>
Shigellose	4 <i>2.50</i>	2 <i>1.30</i>		15 <i>2.40</i>	15 <i>2.40</i>	12 <i>1.90</i>	164 <i>2.00</i>	140 <i>1.70</i>	171 <i>2.10</i>	126 <i>1.90</i>	106 <i>1.60</i>	115 <i>1.80</i>

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 058 463 87 06

▶▶▶▶▶ Maladies transmissibles

	Semaine 41			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Transmission par du sang ou sexuelle												
Chlamydirose	211 <i>132.60</i>	175 <i>110.00</i>	175 <i>111.30</i>	821 <i>129.00</i>	758 <i>119.10</i>	716 <i>113.80</i>	9925 <i>120.00</i>	9624 <i>116.30</i>	8410 <i>102.80</i>	7847 <i>120.30</i>	7616 <i>116.70</i>	6653 <i>103.20</i>
Gonorrhée	41 <i>25.80</i>	26 <i>16.30</i>	28 <i>17.80</i>	161 <i>25.30</i>	106 <i>16.60</i>	129 <i>20.50</i>	1838 <i>22.20</i>	1583 <i>19.10</i>	1731 <i>21.20</i>	1513 <i>23.20</i>	1262 <i>19.30</i>	1371 <i>21.30</i>
Hépatite B, aiguë		2 <i>1.30</i>	1 <i>0.60</i>		3 <i>0.50</i>	3 <i>0.50</i>	29 <i>0.40</i>	53 <i>0.60</i>	69 <i>0.80</i>	20 <i>0.30</i>	39 <i>0.60</i>	52 <i>0.80</i>
Hépatite B, total déclarations	8	24	15	91	78	97	1367	1378	1473	1035	1063	1124
Hépatite C, aiguë			2 <i>1.30</i>		1 <i>0.20</i>	2 <i>0.30</i>	41 <i>0.50</i>	60 <i>0.70</i>	52 <i>0.60</i>	32 <i>0.50</i>	45 <i>0.70</i>	35 <i>0.50</i>
Hépatite C, total déclarations	1	25	38	96	98	115	1550	1613	1748	1131	1245	1368
Infection à VIH		4 <i>2.50</i>		18 <i>2.80</i>	40 <i>6.30</i>		536 <i>6.50</i>	563 <i>6.80</i>	594 <i>7.30</i>	437 <i>6.70</i>	429 <i>6.60</i>	457 <i>7.10</i>
Sida		3 <i>1.90</i>		3 <i>0.50</i>	4 <i>0.60</i>		80 <i>1.00</i>	140 <i>1.70</i>	78 <i>1.00</i>	63 <i>1.00</i>	72 <i>1.10</i>	58 <i>0.90</i>
Syphilis	31 <i>19.50</i>	19 <i>11.90</i>	30 <i>19.10</i>	104 <i>16.30</i>	82 <i>12.90</i>	94 <i>15.00</i>	1084 <i>13.10</i>	1060 <i>12.80</i>	1105 <i>13.50</i>	848 <i>13.00</i>	824 <i>12.60</i>	875 <i>13.60</i>
Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs												
Brucellose							2 <i>0.02</i>	3 <i>0.04</i>	4 <i>0.05</i>	1 <i>0.02</i>	2 <i>0.03</i>	3 <i>0.05</i>
Chikungunya	1 <i>0.60</i>			1 <i>0.20</i>	9 <i>1.40</i>	1 <i>0.20</i>	62 <i>0.80</i>	62 <i>0.80</i>	6 <i>0.07</i>	38 <i>0.60</i>	62 <i>1.00</i>	5 <i>0.08</i>
Dengue	4 <i>2.50</i>		1 <i>0.60</i>	19 <i>3.00</i>	8 <i>1.30</i>	13 <i>2.10</i>	170 <i>2.00</i>	149 <i>1.80</i>	162 <i>2.00</i>	146 <i>2.20</i>	104 <i>1.60</i>	129 <i>2.00</i>
Encéphalite à tiques	2 <i>1.30</i>	3 <i>1.90</i>	6 <i>3.80</i>	6 <i>0.90</i>	13 <i>2.00</i>	22 <i>3.50</i>	112 <i>1.40</i>	122 <i>1.50</i>	195 <i>2.40</i>	98 <i>1.50</i>	99 <i>1.50</i>	180 <i>2.80</i>
Fièvre du Nil occidental									1 <i>0.01</i>			1 <i>0.02</i>
Fièvre jaune												
Fièvre Q			1 <i>0.60</i>	2 <i>0.30</i>	6 <i>0.90</i>	5 <i>0.80</i>	38 <i>0.50</i>	36 <i>0.40</i>	28 <i>0.30</i>	30 <i>0.50</i>	32 <i>0.50</i>	22 <i>0.30</i>
Infection à Hantavirus				1 <i>0.20</i>			2 <i>0.02</i>	1 <i>0.01</i>		2 <i>0.03</i>	1 <i>0.02</i>	
Paludisme	2 <i>1.30</i>	6 <i>3.80</i>	2 <i>1.30</i>	28 <i>4.40</i>	29 <i>4.60</i>	13 <i>2.10</i>	375 <i>4.50</i>	275 <i>3.30</i>	168 <i>2.00</i>	317 <i>4.90</i>	245 <i>3.80</i>	130 <i>2.00</i>
Trichinellose							1 <i>0.01</i>		2 <i>0.02</i>	1 <i>0.02</i>		1 <i>0.02</i>
Tularémie		2 <i>1.30</i>		2 <i>0.30</i>	6 <i>0.90</i>	4 <i>0.60</i>	37 <i>0.40</i>	29 <i>0.40</i>	35 <i>0.40</i>	26 <i>0.40</i>	27 <i>0.40</i>	26 <i>0.40</i>
Autres déclarations												
Botulisme				1 <i>0.20</i>			1 <i>0.01</i>	1 <i>0.01</i>	1 <i>0.01</i>	1 <i>0.02</i>	1 <i>0.02</i>	1 <i>0.02</i>
Diphthérie ^e					1 <i>0.20</i>		9 <i>0.10</i>	1 <i>0.01</i>	1 <i>0.01</i>	9 <i>0.10</i>	1 <i>0.02</i>	1 <i>0.02</i>
Maladie de Creutzfeldt-Jakob		1 <i>0.60</i>			1 <i>0.20</i>	2 <i>0.30</i>	16 <i>0.20</i>	20 <i>0.20</i>	17 <i>0.20</i>	13 <i>0.20</i>	13 <i>0.20</i>	14 <i>0.20</i>
Tétanos							1 <i>0.01</i>			1 <i>0.02</i>		

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 09.10.2015 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

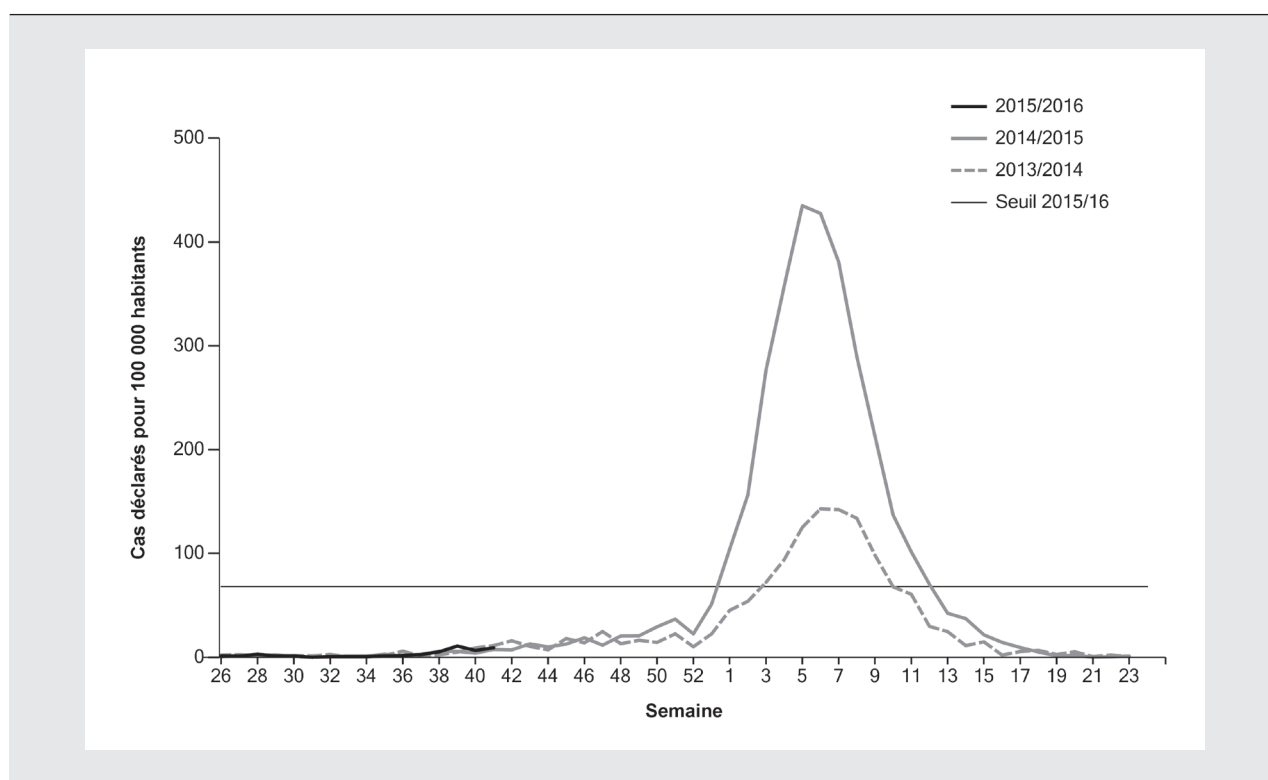
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	38		39		40		41		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Thème										
Suspicion d'influenza	9	0.7	17	1.5	11	1.0	12	1.6	12.3	1.2
Oreillons	0	0	0	0	0	0	1	0.1	0.3	0
Otite moyenne	30	2.4	45	4.0	49	4.4	43	5.6	41.8	4.1
Pneumonie	14	1.1	11	1.0	17	1.5	13	1.7	13.8	1.3
Coqueluche	5	0.4	5	0.4	9	0.8	1	0.1	5	0.4
Piqûre de tiques	6	0.5	6	0.5	2	0.2	6	0.8	5	0.5
Borréliose de Lyme	3	0.2	4	0.4	1	0.1	6	0.8	3.5	0.4
Vaccination contre la coqueluche (>=16 ans)	27	2.1	24	2.1	36	3.2	12	1.6	24.8	2.3
Vaccination de rattrapage contre la rougeole (>24 mois)	15	1.2	18	1.6	14	1.3	10	1.3	14.3	1.3
Médecins déclarants	149		136		126		95		126.5	

Données provisoires

Déclarations de suspicion d'influenza dans le système Sentinella
Grippe saisonnière

Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale, extrapolé pour 100 000 habitants



Déclarations de suspicion d'influenza (état au 13.10.2015)

L'information hebdomadaire sur la saison de la grippe 2015/16 commence avec cette édition.

Activité et virologie en Suisse durant la semaine 41/2015

Durant la semaine 41, 95 médecins du système de surveillance Senti-

nella ont rapporté 1,55 cas de suspicion d'influenza pour 1000 consultations. Extrapolé à l'ensemble de la population, ce taux correspond à une incidence de 9 consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants. L'incidence est similaire à celle de la semaine précédente (7 cas pour 100 000 habitants). Elle se situe

au-dessous du seuil épidémique national¹. L'incidence était basse dans l'ensemble des classes d'âge (Tableau 1).

¹ Le seuil épidémique national a été calculé à l'aide des déclarations des 10 dernières saisons (sans pandémie 2009/10) en Suisse et se situe à 68 cas de suspicion d'influenza pour 100 000 habitants pour la saison 2015/16.

Aucune des régions Sentinella n'a enregistré jusqu'à présent d'activité grippale (Tableau 1, Encadré). Durant la semaine 41, le Centre National de Référence de l'Influenza n'a mis en évidence des virus Influenza dans aucun des cinq échantillons analysés dans le cadre du système de surveillance Sentinella (Tableau 2).

Activité et virologie en Europe et dans le monde durant la semaine 40/2015

Selon le bureau régional de l'OMS pour l'Europe et selon le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC) [1,2], l'ensemble des 38 pays qui ont fourni des données a enregistré une intensité de l'activité grippale basse. Quant à la répartition géographique, 31 des 38 pays qui ont fourni des données n'ont observé aucune activité grippale, un pays a observé une activité locale et six pays une activité sporadique. En Europe, des virus Influenza ont été mis en évidence dans trois des 254 échantillons sentinelles testés (Tableau 2).

Les Etats-Unis [3] ont enregistré durant la semaine 40 une activité grippale basse au niveau national. 30% des virus grippaux détectés étaient des Influenza B et 70% des Influenza A.

Dans les régions tempérées de l'hémisphère sud, différents virus Influenza ont circulé simultanément pendant la saison grippale 2015. En Amérique du Sud co-dominait l'Influenza A(H1N1)pdm09 et l'Influenza A(H3N2) [4]. En Afrique du Sud prédominaient les virus Influenza A en début de saison et les virus Influenza B ces dernières semaines. En Australie et Nouvelle-Zélande co-dominait les virus Influenza B et l'Influenza A(H3N2). La majorité des virus Influenza A(H1N1)pdm09 et des virus Influenza B analysés dans l'hémisphère sud sont couverts par le vaccin contre la grippe saisonnière 2015/16 recommandé pour l'hémisphère nord; une partie des virus Influenza A(H3N2) qui ont circulé dans l'hémisphère sud montrent de caractéristiques antigéniques différentes à la souche incluse dans le vaccin contre la grippe 2015/16 [5,6]. ■

Contact

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique

Tableau 1

Incidence des consultations dues à une affection grippale en fonction de l'âge et de la région pour 100 000 habitants durant la semaine 41/2015

Incidence	Consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants	Activité grippale Classification, (tendance)
Incidence par âge		
0-4 ans		0 (-)
5-14 ans		0 (-)
15-29 ans		0 (-)
30-64 ans		18 (-)
≥ 65 ans		10 (-)
Incidence par région Sentinella		
Région 1 (GE, NE, VD, VS)		0 pas d'activité, (-)
Région 2 (BE, FR, JU)		0 pas d'activité, (-)
Région 3 (AG, BL, BS, SO)		11 pas d'activité, (-)
Région 4 (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG)		35 pas d'activité, (-)
Région 5 (AI, AR, GL, SG, SH, TG, ZH)		4 pas d'activité, (-)
Région 6 (GR, TI)		24 pas d'activité, (-)
Suisse		9 pas d'activité, (-)

Tableau 2

Virus Influenza circulant en Suisse et en Europe

Fréquence des types et sous-types d'Influenza isolés durant la semaine actuelle et les semaines cumulées depuis la semaine 40/2015

	Semaine actuelle	Semaines cumulées
Suisse durant la semaine 41/2015		
Part d'échantillons positifs (Nombre d'échantillons testés)	0% (5)	0% (10)
B	-%	-%
A(H3N2)	-%	-%
A(H1N1)pdm09	-%	-%
A non sous-typé	-%	-%
Europe durant la semaine 40/2015		
Part d'échantillons positifs (Nombre d'échantillons testés)	1% (254)	1% (254)
B	0%	0%
A(H3N2)	0%	0%
A(H1N1)pdm09	33%	33%
A non sous-typé	67%	67%

Division Maladies transmissibles
Téléphone 058 463 87 06

Références

1. World Health Organisation Regional office for Europe, European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Flu News Europe, www.flunews europe.org
2. European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Seasonal Influenza – Latest surveillance data (accessed on 13.10.2015), ecdc.europa.eu/en/healthtopics/seasonal_influenza/epidemiological_data/Pages/Latest_surveillance_data.aspx
3. Centers for Disease Control and Prevention (CDC). FluView, www.cdc.gov/flu/weekly/
4. World Health Organisation (WHO). Influenza update number 247, 2015; 1-6.
5. World Health Organisation (WHO). Re-

commended composition of influenza virus vaccines for use in the 2015-16 northern hemisphere influenza season, www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/2015_16_north/en/

6. World Health Organisation (WHO). Recommended composition of influenza virus vaccines for use in the 2016 southern hemisphere influenza season, www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/201509_recommendation.pdf

LA SURVEILLANCE SENTINELLA DE LA GRIPPE EN SUISSE

L'évaluation épidémiologique de l'activité grippale saisonnière est basée (1) sur les déclarations hebdomadaires de suspicion d'influenza transmises par les médecins Sentinella, (2) sur les frottis nasopharyngés envoyés pour analyse au Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) à Genève et (3) sur tous les sous-types d'Influenza confirmés par les laboratoires soumis à la déclaration obligatoire.

Les typages effectués par le CNRI en collaboration avec le système de déclaration Sentinella permettent une description en continu des virus grippaux circulant en Suisse.

CLASSIFICATION DE L'ACTIVITÉ GRIPPALE

La classification de l'activité grippale se base (1) sur la proportion des médecins Sentinella qui ont déclaré des cas d'affections grippales et (2) sur la mise en évidence des virus Influenza au CNRI :

- Pas d'activité : moins de 30% des médecins Sentinella déclarants ont diagnostiqué des cas d'affections grippales. Aucun virus Influenza n'a été mis en évidence au cours de la semaine de déclaration actuelle et précédente.*
- Sporadique : moins de 30% des médecins Sentinella déclarants ont diagnostiqué des cas d'affections grippales. Des virus Influenza ont été mis en évidence au cours de la semaine de déclaration actuelle ou précédente.*
- Répandue : 30 à 49% des médecins Sentinella déclarants ont diagnostiqué des cas d'affections grippales. Des virus Influenza ont été mis en évidence au cours de la semaine de déclaration actuelle ou précédente.*
- Largement répandue : 50% et plus des médecins Sentinella déclarants ont diagnostiqué des cas d'affections grippales. Des virus Influenza ont été mis en évidence au cours de la semaine de déclaration actuelle ou précédente.*

Ce n'est que grâce à la précieuse collaboration des médecins Sentinella que la surveillance de la grippe en Suisse est possible. Cette dernière est d'une grande utilité pour tous les autres médecins, de même que pour la population en Suisse. Nous tenons donc ici à exprimer nos plus vifs remerciements à tous les médecins Sentinella!

Grippe saisonnière 2015/2016 : se faire vacciner, c'est aussi penser aux autres

Les jours raccourcissent et se rafraîchissent, signe de l'arrivée prochaine de la grippe. Même si la vaccination ne protège pas tous les vaccinés tous les hivers, cela reste le moyen le plus efficace, le plus simple et le plus économique de se protéger et de protéger son entourage. Comme par le passé, elle est conseillée aux personnes présentant un risque accru de complications, ainsi qu'à leurs proches et aux acteurs de la santé qui, à titre privé ou professionnel, ont des contacts réguliers avec les personnes à risque. La période idéale pour se faire vacciner va de mi-octobre à mi-novembre. Par ailleurs, la 12^e Journée nationale de vaccination contre la grippe est fixée au vendredi 6 novembre 2015.

Contrairement aux refroidissements, le plus souvent bénins, la grippe (influenza) peut entraîner de graves complications : infections au niveau ORL, pneumonies, myocardites ou même maladies du système nerveux (p. ex., encéphalite ou syndrome de Guillain-Barré). Les personnes les plus susceptibles de développer des complications ou une évolution sévère de l'infection sont les séniors, les femmes enceintes, les nourrissons, les prématurés, tout comme les patients souffrant de certaines maladies chroniques ou dont le système immunitaire est déficient. En cas de complications, la grippe peut s'avérer mortelle, particulièrement pour ces groupes. Les professionnels de la santé sont en outre plus fortement exposés au risque de contracter la grippe, et les absences maladies qui en résultent impliquent une charge de travail supplémentaire

pour leurs collègues durant les périodes critiques de l'épidémie.

Les virus de la grippe se transmettent très facilement lorsqu'on éternue ou qu'on tousse, surtout dans les espaces clos. Avant même que la grippe ne se déclare, il est possible de contaminer ceux que l'on côtoie au travail, à la maison ou dans les institutions de santé comme les EMS et les hôpitaux. Près du tiers des personnes infectées ne présentent aucun symptôme grippal et ne se sentent pas malades. Cependant, elles peuvent transmettre le virus. La vaccination permet de diminuer nettement le risque de contagion.

RECOMMANDATIONS : STATU QUO

Les recommandations en matière de vaccination contre la grippe sai-

sonnière sont inchangées depuis 2013 ; pour plus de détails, se référer à l'encadré [1]. Depuis lors, la vaccination est recommandée pendant toute la grossesse, dès le 1^{er} trimestre, et non plus seulement à partir du 2^e trimestre. Le vaccin contre la grippe est sûr, et il aide la future mère et son enfant à se prémunir de complications.

Son niveau de protection va de 70 à 90 % chez les personnes jeunes en bonne santé ; il est sensiblement plus bas chez certaines personnes âgées ou dont le système immunitaire est affaibli. La vaccination contre la grippe demeure toutefois recommandée, car elle permet pour le moins de diminuer les risques d'infection grippale, de complications et d'hospitalisation.

Une fois la vaccination effectuée, il faut compter entre une et deux semaines pour que le système immunitaire développe une protection. Si la période optimale va de mi-octobre à mi-novembre, il peut être judicieux, selon la situation personnelle et épidémiologique, de rattraper la vaccination avant la vague de grippe.

A noter que ce vaccin ne protège pas contre les simples refroidissements, plus courants et souvent moins intenses.

COMPOSITION DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2015/2016

L'année dernière, les deux antigènes contre les souches A/Texas/2012 (H3N2) et B/Massachusetts/2012 (lignage Yamagata) contenus dans le vaccin 2014/2015 n'ont pas assu-

Tableau 1

Aperçu des produits disponibles à l'automne 2015

Type	Nom du produit	Remarques
Vaccins formés de sous-unités : ne contiennent que les antigènes de surface hémagglutinine et neuraminidase	Agrippal®	
	Influvac®	
	Fluad®	avec adjuvant renforçant l'efficacité MF59C ; autorisé pour les adultes à partir de 65 ans
	Optafly®	produit par culture cellulaire (administration possible, même en cas de forte allergie aux œufs de poule) ; autorisé pour les adultes à partir de 18 ans
Vaccins dits «fractionnés» : (constitués de particules virales fragmentées incluant l'hémagglutinine et la neuraminidase ainsi que d'autres composants du virus)	Mutagrip®	
	Fluarix®	
	Fluarix Tetra®	Vaccin quadrivalent contenant une deuxième souche du type B, autorisé pour les adultes et les enfants à partir de 36 mois

ré une protection suffisante contre les virus effectivement en circulation. De ce fait, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé de remplacer ces deux composants pour le vaccin de l'hiver 2015/2016 dans l'hémisphère nord. Elle recommande des antigènes analogues aux souches [2]:

- A/California/2009 (H1N1) pdm09,
- A/Switzerland/2013 (H3N2),
- B/Phuket/2013 (lignage Yamagata),
- B/Brisbane/2008 (lignage Victoria; uniquement pour les vaccins quadrivalents)

Selon les indications des quatre fabricants de vaccins contre la grippe, environ 1,2 million de doses de vaccins seront à nouveau disponibles en Suisse cet automne. Pour le moment, aucun problème d'approvisionnement n'est à attendre. Le tableau 1 indique les produits qui seront disponibles en Suisse.

En règle générale, les vaccins contre la grippe saisonnière sont:

- trivalents: ils contiennent des composants inactivés de trois souches de virus Influenza, l'une du sous-type A/H1N1, l'autre du sous-type A/H3N2 et la dernière du type B (exception: Fluarix Tetra®);
- inactivés: ils ne peuvent pas provoquer de grippe;
- généralement produits sur des œufs de poule (sauf: Optaflu®);
- sans adjuvant: ils ne contiennent aucun adjuvant destiné à renforcer l'efficacité (sauf: Fluad®);
- exempts de mercure et d'aluminium et
- autorisés pour les adultes et les enfants à partir de six mois (exceptions: Fluad®, Fluarix Tetra® et Optaflu®).

JOURNÉE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE LE 6 NOVEMBRE 2015

Sous la direction du Collège de médecine de premier recours (CMPR) et avec le soutien de l'OFSP, les organisations de médecins de premier recours organisent, pour la 12^e fois, la Journée nationale de vaccination contre la grippe, qui aura lieu le vendredi 6 novembre. A cette occasion, les cabinets médicaux participant à l'action offrent la possibilité de se faire vacciner contre la grippe pour un prix forfaitaire conseillé de 30 francs et sans rendez-vous. De plus

La « **Journée Stop rougeole** », organisée cette année uniquement, a lieu en même temps que la Journée nationale de vaccination contre la grippe. Dans les cabinets médicaux participant, il est possible de faire vérifier son statut vaccinal ROR (rougeole, oreillons, rubéole), sans rendez-vous, avec son carnet de vaccination. En cas de besoin, une vaccination de rattrapage peut être effectuée directement ou ultérieurement sur rendez-vous. Jusqu'à la fin 2015, la vaccination contre la rougeole, respectivement contre les trois maladies (MMR) est libérée de la franchise de l'assurance de base. Vous trouverez de plus amples informations sur la journée Stop rougeole sur le site de l'OFSP: www.stopr rougeole.ch.

amples informations et les adresses des cabinets participants sont disponibles sur le site du CMPR: www.kollegium.ch/grippeff.

MATÉRIEL POUR LA PROMOTION DE LA VACCINATION

L'OFSP tient à la disposition des professionnels de la santé une large palette de matériel d'information et de formation pour promouvoir la vaccination contre la grippe dans les institutions de santé et pour informer les patients. La ligne Info-vaccin renseigne gratuitement sur la vaccination: 0844 448 448.

Des directives et des recommandations concernant la vaccination contre la grippe, ainsi que les articles du Bulletin de l'OFSP sur la question, sont disponibles sur le site internet www.bag.admin.ch/influenza/index.html?lang=fr, à la rubrique « Informations pour les professionnels ». Dans la section destinée aux professionnels de la santé du site www.sevaccinercontrelagrippe.ch, des brochures, des notices d'information et des films utiles pour la formation du personnel médical peuvent être téléchargés et commandés, de même que du matériel d'information sur la vaccination contre la grippe. En outre, des affiches et des autocollants sont à la disposition des cabinets médicaux qui veulent signaler leur participation à la Journée de vaccination contre la grippe. Les personnes qui souhaiteraient savoir si elles ou leurs proches devraient se faire vacciner trouveront le « Test vaccination grippe » sur: www.sevaccinercontrelagrippe.ch. Le test existe également en version papier et peut être commandé pour être utilisé avec des patients, par exemple dans les cabinets médicaux.

POUR APPROFONDIR LE SUJET

Vous trouverez plus d'informations sur la grippe en visitant les sites Internet suivants:

- www.grippe.admin.ch: informations de l'OFSP sur la grippe saisonnière, la grippe pandémique, la grippe aviaire, ainsi que les dernières recommandations concernant la vaccination
- www.sevaccinercontrelagrippe.ch: informations générales sur la grippe saisonnière, sa prévention et son traitement
- www.influenza.ch: Centre national de référence de l'Influenza (CNRI); laboratoire de référence pour le diagnostic du virus de la grippe
- www.flunewseurope.org/: Programme européen de surveillance de la grippe (en anglais)
- www.ecdc.europa.eu/en/healthtopics/Pages/Influenza.aspx: informations du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC) sur la grippe (en anglais)
- www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/influenza: informations actuelles sur la grippe du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (en anglais)

Informations supplémentaires:

Office fédéral de la santé publique, unité de direction Santé publique, division Maladies transmissibles, téléphone: 058 463 87 06 (secrétariat)

Bibliographie:

1. Office fédéral de la santé publique. Recommandations actuelles pour la vaccination contre la grippe, pdf, 04.07.2013. www.bag.admin.ch/influenza/01118/01123/index.html?lang=fr
2. Organisation mondiale de la santé (OMS). Recommended composi-

tion of influenza virus vaccines for use in the 2015–2016 northern hemisphere influenza season. www.who.int/influenza/vaccines/virus/recommendations/en/

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE EST RECOMMANDÉE AUX :

- A) personnes présentant un risque accru de complications en cas de grippe (pour ces personnes, la vaccination est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins sous réserve du montant de la franchise). Il s'agit :
- des personnes de 65 ans et plus ;
 - des personnes (de plus de six mois) qui souffrent de l'une des maladies chroniques suivantes : maladie cardiaque, maladie pulmonaire (p. ex., asthme bronchique), troubles métaboliques affectant les fonctions cardiaque, pulmonaire ou rénale (p. ex., diabète ou obésité morbide avec $IMC \geq 40$), maladie neurologique (p. ex. maladie de Parkinson, troubles cérébrovasculaires) ou musculo-squelettique affectant les fonctions cardiaque, pulmonaire ou rénale, maladie hépatique, insuffisance rénale, asplénie ou trouble fonctionnel de la rate (y c. hémoglobinopathie), déficience immunitaire (p. ex., infection VIH, cancer, traitement immunosuppresseur) ;
 - des femmes enceintes et les femmes ayant accouché au cours des quatre dernières semaines ;
 - des enfants prématurés (nés avant la 33^e semaine ou bien d'un poids inférieur à 1500 g à la naissance) dès l'âge de 6 mois pendant les deux premiers hivers suivant la naissance** ;
 - des résidents des établissements médicaux-sociaux ou pour les maladies chroniques.

- B) aux personnes qui, dans le cadre de leurs activités privées ou professionnelles, sont régulièrement en contact avec :
- des personnes de la catégorie A ;
 - des nourrissons de moins de six mois (lesquels présentent un risque accru de complications et ne peuvent pas être vaccinés en raison de leur jeune âge).

La vaccination est particulièrement recommandée au personnel médical et soignant, aux personnes travaillant dans le domaine paramédical et aux collaborateurs des crèches, des centres de jour, des EMS et des maisons de retraite, y compris les étudiants et les stagiaires.

En outre, la vaccination saisonnière peut être envisagée pour toutes les personnes souhaitant limiter les risques d'infection pour des raisons privées et / ou professionnelles.

* *Suivant la nature et la gravité de l'immunodéficience, l'administration de deux doses (à intervalle de 4 semaines) peut être envisagée.*

** *Pour les enfants de 6 mois à 8 ans qui n'ont pas encore été vaccinés contre la grippe jusque-là, il est recommandé d'administrer deux doses à quatre semaines d'intervalle. Les enfants de moins de trois ans reçoivent des demi-doses.*

*** *Si la vaccination est indiquée en raison de l'activité professionnelle, les frais de la vaccination sont, en règle générale, pris en charge par l'employeur.*

Etat : septembre 2015

Matériel promotionnel de vaccination contre la grippe: bon de commande

Il est recommandé de se faire vacciner contre la grippe entre la mi-octobre et la mi-novembre.

Commandez dès à présent le matériel promotionnel de vaccination contre la grippe.



Bon de commande

Veillez m'envoyer gratuitement:

	Nombre d'exemplaires		
	Allemand	Français	Italien
La grippe, non. Le vaccin, oui ! Brochure pour les professionnels de la santé (n° de commande : 311.297.d/f/i)			
6 bonnes raisons pour les professionnels de santé de se faire vacciner Aide-mémoire (n° de commande : 311.291.d/f/i)			
Grippe saisonnière. Protégeons-nous ensemble ! Brochure pour la population (n° de commande : 311.295.d/f/i)			
Protégez-vous contre la grippe durant la grossesse Flyer pour les femmes enceintes (n° de commande : 311.294.d/f/i)			
Grippe saisonnière Factsheet (blocs de 50 exemplaires) (n° de commande : 311.280.d/f/i)			
Test vaccination grippe Sur support papier (blocs de 50 exemplaires) (n° de commande : 311.250.d/f/i)			
Poster: Je me fais vacciner Sujet femme, format A2 (n° de commande : 311.251.d/f/i) Sujet homme, format A2 (n° de commande : 311.252.d/f/i) Sujet équipe, format A2 (n° de commande : 311.253.d/f/i)			
Liste de contrôle pour l'organisation de campagnes de vaccination à l'intention du personnel médical et infirmier (n° de commande : 316.513.d/f/i)			
Affiche recto-verso: Grippe: Protégeons-nous ensemble ! Affiche recto-verso sur la journée nationale de vaccination contre la grippe, format A3 (n° de commande : 311.298.d/f/i)			
Journée nationale de vaccination contre la grippe 2015 Autocollant sur la journée nationale de vaccination contre la grippe (n° de commande : 311.293.d/f/i)			
DVD pédagogique* Film pédagogique, court-métrage et présentation Powerpoint (n° de commande : 316.508.d/f/i) *disponible à partir du mois d'octobre 2015			

Cabinet médical/organisation/entreprise: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NPA/lieu: _____

Remarques: _____ Date/signature: _____

Veillez envoyer votre bon de commande à l'une des adresses suivantes:
par voie postale à: OFCL, Diffusion publications, 3003 Berne
par télécopie au: 058 465 50 58 ou par courriel à: vente.civil@bbl.admin.ch

Une journée contre la grippe et la rougeole

Les personnes qui le souhaitent pourront se faire vacciner contre la grippe saisonnière le 6 novembre, sans rendez-vous : les médecins de famille organisent leur désormais traditionnelle Journée nationale de vaccination contre la grippe. Le même jour aura lieu la Journée Stop rougeole : il sera possible, sans rendez-vous, de faire vérifier sa protection vaccinale.

Afin de se prémunir le mieux possible contre la grippe saisonnière, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de se faire vacciner entre la mi-octobre et la mi-novembre. Cette recommandation s'adresse tout particulièrement aux personnes présentant un risque accru de complications en cas d'infection, à savoir les personnes qui sont âgées de 65 ans ou plus ou qui souffrent de maladies chroniques, les femmes enceintes, les enfants de moins de deux ans nés prématurément et les résidents d'EMS et de maisons de retraite.

Par ailleurs, les personnes qui, dans le cadre de leurs activités privées ou professionnelles, côtoient régulièrement les personnes précitées devraient également se faire vacciner contre la grippe saisonnière. En se vaccinant, on se protège tout en protégeant les autres, notamment les nourrissons – qui présentent un risque accru de complications mais sont trop jeunes pour être vaccinés –, les personnes hospitalisées, ainsi que les proches plus âgés pour lesquels l'effet protecteur du vaccin est parfois plus faible.

Vendredi 6 novembre 2015

La Journée nationale de vaccination contre la grippe aura lieu le vendredi 6 novembre 2015. Ce jour-là, il sera possible de se faire vacciner sans rendez-vous, à un prix forfaitaire conseillé de 30 francs, dans l'un des cabinets médicaux participant à l'action. La liste des cabinets participants peut être consultée à l'adresse suivante : www.kollegium.ch.

Le même jour aura lieu la Journée Stop rougeole. Il sera possible, sans rendez-vous, de faire vérifier son carnet de vaccination et, au besoin, de convenir d'un rendez-vous pour se faire vacciner contre la rougeole, voire

de se faire vacciner directement sur place. La liste des cabinets participants peut être consultée à l'adresse suivante : www.stoprougeole.ch. De nombreuses lacunes de vaccination s'observent encore parmi les adultes de moins de 50 ans. C'est la raison pour laquelle les caisses-maladie remboursent la vaccination contre la rougeole hors franchise jusqu'à la fin de l'année 2015 pour toutes les personnes nées en 1964 ou après.

Cette journée, qui n'aura lieu que cette année, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'élimination de la rougeole, qui s'achève fin 2015 et dont l'objectif est d'éliminer la rougeole en Suisse. La maladie cessera de se propager lorsqu'au moins 95 % de la population aura soit reçu deux doses de vaccin, soit déjà contracté la maladie. ■

Berne, 15.10.2015

Pour plus d'informations :

- OFSP, service de presse, tél. 058 462 95 05 ou media@bag.admin.ch
- www.sevaccinercontrelagrippe.ch
- www.stoprougeole.ch
- www.kollegium.ch

Agissons contre la rougeole!

Participez et gagnez

deux nuits
dans un hôtel
wellness &
gourmet



P.P. A

CH-3003 Berne
Post CH AG

Indiquer les changements
d'adresse :

Bulletin de l'OFSP
OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne

Bulletin 43/15